

elle souffrait depuis DIX ANS : sa fille âgée de 16 ans, condamnée par trois médecins, également guérie ; enfin, son jeune enfant qui tombait en convulsions jusqu'à trois et quatre fois par jour, aussi radicalement guérie ! Mille actions de grâces à la miséricordieuse Reine du T. S. Rosaire !—HISSOELA, MONTANA : Guérison d'un enfant.—STE-URSULE : Amour, gloire, honneur et reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire, pour une faveur obtenue : J. E. L.—STE-GERTRUDE : Conversion éclatante d'une personne adornée au vice dégradant de l'ivrognerie.—EXETER, N. H. : J'avais perdu mon enfant de 3 ans : je le fis chercher par plusieurs personnes, et je le cherchai moi-même, anxieuse, par toute la ville : toutes nos recherches restèrent sans résultat : je fis alors une promesse à N.-D. du Rosaire et à l'instant même, une Dame charitable me ramène mon cher enfant sain et sauf et souriaut à son heureuse mère ! Grâces en soient rendues à l'aimable Reine du T. S. Rosaire, qui aime tant les petits enfants ! Dame A. P.—ST-GERMAIN DE GRANTHAM : Guérison d'une petite fille : H. E.—ST-ALBERT : Je souffrais beaucoup depuis onze ans, de la dyspepsie : aujourd'hui, je suis en parfaite santé : MARIA DESILETS.—ST-SIMON : J'ai été guérie d'une maladie de foie, et ma fille d'une névralgie qui la faisait beaucoup souffrir : UNE ABONNÉE.

NOTA : Les faveurs suivantes ont été obtenues par l'usage des *Roses Bénites* :

CHAMPLAIN.—Guérison d'un mal de genou : UNE ABONNÉE ; et d'un grand mal d'estomac : UNE ENFANT DE MARIE.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : Une guérison.